

Granotes

Citoyenneté
Les associations
ont leur espace
Pages 8-9

Rentrée scolaire

Les engagements de la ville

Pages 4-5



Environnement

La valorisation du Racou est lancée

.....Page 3

Education

L'école gratuite pour tous : la priorité de la municipalité

.....Pages 4-5

Travaux

Le tour de ville des chantiers

.....Page 6

Patrimoine

Cure de jouvence pour le retable

.....Page 7

Citoyenneté

Espace Waldeck-Rousseau : les associations ont leur maison

.....Pages 8-9

Vie municipale

Canal d'arrosage : finie la taxe. L'espace Jean Carrère baptisé.

.....Pages 10-11

Animations

Géante, notre fête locale L'été 2009 dans le rétroviseur

.....Pages 12-13

Zooms

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

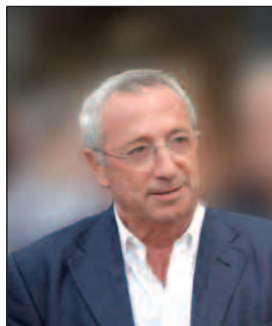
Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier certifié PEFC,
issu de forêts gérées
durablement.



Éditorial



Renforcer le lien social

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Conseiller général

L'ouverture de l'Espace Waldeck-Rousseau est une étape importante pour le milieu associatif argelésien. La croissance du nombre d'associations, leur vitalité, leur implication dans la vie de la cité, leur capacité de mobilisation pour de justes causes (Téléthon, journée organisée par Cali- et les frères Liévremont) sont remarquables.

Les associations méritaient un équipement à la hauteur de leur investissement. Aujourd'hui, elles sont plus de 150 dans notre commune. Qu'elles soient petites ou grandes, toutes ont le droit d'être reconnues et soutenues.

Pour vivre, ces associations ont besoin d'outils et de moyens. Les outils, ce sont les équipements sportifs, culturels et les bâtiments que la ville met à leur disposition, qu'elle entretient, qu'elle chauffe, qu'elle éclaire et qu'elle rénove. Pendant des années, la salle polyvalente que nous venons de baptiser "Espace Jean Carrère" a pleinement rempli cette mission.

Les moyens, ce sont les subventions que la commune verse aux associations pour leur fonctionnement. C'est également la mise à disposition du personnel municipal en terme de soutien logistique, technique et de communication.

Dans une période de crise, souvent synonyme de repli sur soi, le rôle social joué par les associations est indispensable au bon fonctionnement de la cité. Une ville est d'abord une communauté de vie où chaque citoyen a sa place. Et les associations argésiennes, par leur formidable diversité, participent à cette intégration.

L'Espace Waldeck-Rousseau est un équipement citoyen. Sa vocation est de favoriser et de développer le lien social, sans lequel une ville ne peut construire un avenir solidaire.

L'été tire doucement à sa fin. Après une saison estivale qui a vu une très bonne fréquentation, Argelès-sur-Mer retrouve sa physionomie de petite ville.

Septembre, après une rentrée scolaire qui s'est déroulée sans problèmes, est l'occasion de nous retrouver autour de notre fête patronale, la saint Côme et saint Damien.

Après la dissolution du comité des fêtes, dont je tiens à souligner le travail remarquable effectué pendant des années, c'est l'Office municipal d'animation qui a désormais en charge l'organisation de la fête locale.

La programmation proposée, avec le concours d'associations, est à même de satisfaire petits et grands. Autour de cette fête, Argelès-sur-Mer va retrouver pendant dix jours, ses racines et cette identité qui a toujours fait notre force.

Là aussi, ce lien social qui nous rassemble montrera toute sa force..

La valorisation du Racou est lancée

Les travaux d'aménagement et de protection du site du Racou effectués par le Conservatoire de l'Espace Littoral viennent de débuter. Ils concernent 3 secteurs : les rochers de Porteils, le bois de Valmarie et le promontoire du Moulin d'En Sorra.

Commencés la seconde semaine de septembre, les travaux d'aménagement du site du Racou devraient durer un peu plus de deux mois. Sous ce terme générique de site du Racou sont regroupés en fait trois lieux : les rochers de Porteils, le promontoire du Moulin d'En Sorra et le bois de Valmarie.

D'une superficie de près de 30 hectares, ces terrains ont été acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral entre 1996 et 2004.

Les Argelésiens les plus âgés se rappellent qu'il existait, dans les années 80, un projet de construction de plusieurs centaines de logements sur le site des rochers de Porteils. Heureusement, il ne vit jamais le jour...

Rappelons que le Racou est un site Natura 2000 et qu'il abrite des espèces et des habitats protégés à l'échelle européenne. Aujourd'hui, ces 3 sites naturels vont être préservés et mis en valeur par le Conservatoire. Sur chacun d'entre eux, les accès seront mieux contrôlés et une signalétique particulière sera installée. Le programme d'aménagement est le suivant.

Bois de Valmarie

Un sentier de découverte contournera le camping du Valmarie.

Une passerelle piétonne avec une chicane piétonne, posée à hauteur du transformateur EDF situé à l'entrée du Racou, permettra de franchir l'agouille du Valmarie.

Ce sentier qui sera balisé et interdit à toute circulation motorisée contournera le camping puis traversera cette chênaie littorale qui a la caractéristique



En contrebas des rochers de Porteils, le terrain est en cours d'aménagement pour la création du parking. Toute circulation motorisée sera interdite sur le reste du site.

d'être peuplée de chênes blancs.

Ensuite, le sentier longera l'arrière des habitations du Racou avant de rejoindre, place des Granotes, le sentier du Littoral. Le tracé du sentier sera matérialisé par des balises de couleur jaune.

Rochers de Porteils

Les travaux vont permettre la protection des zones humides connues, l'inventaire des espèces et habitats, la re-végétalisation et la maîtrise des espèces envahissantes.

Pour ce, le cheminement piéton sera canalisé et le site entièrement fermé à la circulation motorisée. Un parking est en cours d'aménagement dans la partie basse (notre photo).

Deux types de "défense" pour protéger le site seront utilisés : des poteaux reliés par des câbles permettant de dissuader

le passage côté falaise et des poteaux sur deux lignes reliés par des câbles croisés pour empêcher le franchissement.

Le site verra également l'installation d'une signalétique.

Moulin d'en Sorra

Les travaux concerneront le débroussaillage et le nettoyage du site puis la plantation d'arbustes. La reprise des escaliers en bois qui mènent au moulin sera réalisée.

"C'est un aménagement qui est complémentaire de celui réalisé pour la création du sentier littoral" estime Pierre Broch, conseiller municipal délégué à l'environnement. "C'est une nouvelle étape dans la mise en valeur de la façade maritime d'Argelès-sur-Mer" poursuit-il.

Fin novembre, à l'issue des travaux, nul doute que beaucoup d'Argelésiens viendront le découvrir.

La ville gestionnaire du site

En 2007, la ville d'Argelès-sur-Mer, a signé avec le Conservatoire de l'Espace Littoral une convention-cadre renforçant la protection du littoral argelésien. Cette convention comportait 2 parties.

Celle concernant le site du Racou indique, qu'après les travaux d'aménagement réalisés par l'Etat, la ville deviendrait gestionnaire de cet espace naturel et en assurerait la surveillance et l'entretien.

L'autre partie de la convention avait trait à la Réserve naturelle nationale du Mas Larrieu, réserve où la commune gère les terrains appartenant au Conservatoire.

L'école gratuite pour tous : la

589 enfants ont repris le chemin des écoles maternelles et primaires. L'occasion d'effectuer un panorama complet de l'intervention de la commune en matière d'éducation.

Dans le budget de la ville d'Argelès-sur-Mer, le poste qui regroupe les dépenses de fonctionnement et d'investissement que consacre la commune à l'éducation est l'un des plus importants.

D'abord par le nombre d'employés municipaux directement concernés par le secteur scolaire. Ils sont 42 agents à intervenir dans les 5 écoles maternelles et primaires.

Leur rôle ? Le nettoyage des locaux, l'accueil, la surveillance, la garderie des enfants et le service des repas dans les cantines. A ces 42 agents, il faut ajouter ceux de la police municipale qui assurent la sécurité aux abords des écoles aux heures de rentrée et de sortie des classes.

Mais l'intervention de la com-

mune ne s'arrête pas à la mise à disposition du personnel. "La volonté de la majorité municipale est que l'école publique soit gratuite pour les écoliers et leurs parents" explique Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation.

Ainsi, à la rentrée scolaire, chaque élève reçoit gratuitement l'ensemble des fournitures scolaires (livres, cahiers, stylos...) dont il aura besoin pendant l'année. Pour ce, chaque instituteur est doté d'une somme de 1500 euros pour sa classe, somme qu'il utilise au cours de l'année.

Autre exemple de gratuité : la prise en charge par la commune des salaires des intervenants dans les écoles. Ils sont 3 pour l'éducation musicale, 3 pour l'éducation sportive et 2 pour l'apprentissage du catalan.



Visite à la maternelle Herriot, le jour de la rentrée, pour Pierre Aylagas, accompagné de Jean Gri, adjoint à l'éducation et de Danielle Faget et Pierre Broch, conseillers municipaux

Gratuité toujours pour la licence permettant de pratiquer le sport dans le cadre de l'USEP : c'est la commune qui en assure intégralement le coût tout comme l'initiation à la voile dont bénéficient les classes de CM 2 au printemps et à l'automne et l'apprentissage de la natation à la piscine municipale.

Autre domaine d'intervention de la ville : le financement des activités extra-scolaires. Il s'élève à 50% pour les classes de neige des CM2 et à 25% pour les classes vertes des CE2. Par ailleurs, chaque classe reçoit une somme de 185 euros pour les sorties de fin d'année.

Dans le même registre, le conseil municipal vote chaque année une subvention pour les coopératives scolaires, subvention proportionnelle au nombre d'enfants.

Celle votée en 2009 a attribué 2060 euros à Curie-Pasteur et 980 à l'école Molière. Pour les

maternelles, la subvention était de 520 euros pour la Granotera, 420 euros pour Herriot et 320 pour les Tamaris.

Enfin, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les séances de cinéma, les goûters et les spectacles ainsi que les cadeaux offerts aux maternelles relèvent toujours du budget municipal.

L'avis de l'élu

Cette rentrée scolaire est à l'image de celle que nous avons connue l'an passé. Elle s'est effectuée sereinement, avec des effectifs tant en primaire qu'en maternelle, permettant une bonne qualité d'enseignement.

Elle est marquée par la volonté de la ville de poursuivre son effort en faveur de l'enseignement du catalan.

Deux nouvelles classes bi-lingues ont ouvert leurs portes : une à la maternelle la Granotera et l'autre en CE 1 à l'école Curie-Pasteur. Ce qui porte à 4 le nombre de classes bi-lingues dans la commune.

Depuis la rentrée 2006, tous les enfants scolarisés en primaire bénéficient de l'ensei-



gnement du catalan. La ville finance 1/3 de ce dispositif ; le reste l'étant par le Conseil général et l'association Aplec.

On sait que c'est à l'école maternelle et primaire que les enfants sont le plus réceptifs à l'apprentissage d'une langue. D'où les efforts consentis par la ville.

Jean Gri
Adjoint au maire
chargé de l'éducation

Les effectifs

Maternelle

Herriot :

4 classes - 87 élèves

La Granotera :

5 classes - 117 élèves

Les Tamaris :

3 classes - 67 élèves

Primaire

Molière :

7 classes - 162 élèves

Curie-Pasteur :

15 classes - 359 élèves

Secondaire

Collège des Albères :

21 classes et 5 SEGPA - 553 élèves.

priorité de la municipalité



Lycée Emile Combes

La Région s'engage



En visite à Argelès-sur-Mer début septembre, Georges Frèche, président du Conseil régional Languedoc-Roussillon s'est rendu sur le terrain du futur lycée Emile Combes, à Taxo d'Avall.

Là, accompagné de Christian Bourquin, président du Conseil général et de Pierre Aylagas, Georges Frèche a annoncé qu'il inscrirait au budget 2010 de l'institution les sommes nécessaires à la construction de cet établissement.

"En décembre, nous voterons 25 millions d'euros pour le financement du lycée. Même si nous n'avons pas de réponse positive de la part du rectorat, nous avons décidé de lancer les travaux car cet établissement est indispensable pour les 1200 lycéens des cantons d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille". Pierre Aylagas, lui, a rappelé *"le combat mené depuis des années pour que cesse une situation inacceptable qui contraint certains lycéens de notre territoire à des journées commençant à 6h et se terminant à 19h".*

Les tarifs de l'aide aux devoirs

Le conseil municipal a adopté les tarifs de l'aide aux devoirs :

- Jusqu'au 23 octobre : 31 euros ;
- Du 5 novembre au 18 décembre : 29 euros ;
- Du 4 janvier au 12 février : 27 euros ;
- Du 1^{er} mars au 9 avril : 26 euros ;
- Du 26 avril au 2 juillet : 36 euros.

La commune subventionne à hauteur de 50% le dispositif d'aide aux devoirs. Le montant est dégressif selon le nombre d'enfants qui compose la famille. Par jour, l'aide aux devoirs revient en moyenne à 1 euro par enfant.

Les principaux travaux dans les écoles



Dans le cadre d'un projet pédagogique initié par Mme Vairon à l'école maternelle la Granotera, Roland Clause, président de l'association Arts et Loisirs a réalisé une fresque dans la cour de l'école. L'artiste-peintre a travaillé tout l'été, généralement tôt le matin, pour réaliser cette oeuvre de près de 60 m² (20 m de long ; 2,8 m de haut) qui représente des fonds sous-marins.

Ecole Curie-Pasteur : Traçage des parkings extérieurs ; peinture des jeux de sol extérieurs ; reprise du sol souple du mur d'escalade ; confection de placards et révision des stores.

Ecole Molière : Elagage d'un arbre ; peinture des jeux de sol extérieurs.

Ecole la Granotera : 2^e tranche de remplacement des menuiseries extérieures ; réfection de l'étanchéité de la toiture - terrasse ; traçage des parkings extérieurs ; peinture des jeux de sol extérieurs ; création d'une fresque (photo ci-dessus) ; réalisation d'étagères.

Ecole Herriot : Peinture des jeux de sol extérieurs ; travaux divers dans la salle de repos.

Ecole les Tamaris : Traçage des parkings extérieurs ; peinture des jeux de sol extérieurs.

Le tour de ville des chantiers

Piste cyclable route de Collioure

Le réseau routier de la ville compte une nouvelle piste cyclable, entièrement sécurisée, avec la mise en service depuis le mois de juillet du tronçon reliant le rond-point de Valmy à l'embranchement conduisant au Racou. D'une longueur de près de 1000 mètres, la piste est bi-directionnelle. Un muret de 60 centimètres de hauteur protège les cyclistes de la circulation routière.

Cette piste s'inscrit dans un programme qui a vu cette année la création de pistes cyclables sur la route nationale et du rond-point de l'Espace de loisirs au rond-



point des Paganes.

Quant à l'aménagement de la piste cyclable de l'avenue de la Retirada (*Granotes n° 88*), il

devrait être réalisé dans les semaines qui viennent ; France Télécom ayant désigné une entreprise pour réaliser l'enfouis-

sement de son réseau, préalable indispensable au démarrage des travaux.

Centre d'interprétation de l'Albera

Les travaux de transformation du Musée Casa de l'Albera en Centre d'Interprétation de l'Albera suivent leur cours.

Dans le bâtiment principal, le gros oeuvre est terminé ainsi que les travaux d'électricité et de plomberie. L'escalier et l'ascenseur permettant de rejoindre les étages ont été posés.

Dans la grange Massot, située



également place des réserves visitables du Centre, Castellans, et qui accueillera les bureaux du personnel et les

le gros oeuvre est en cours de finition.



Ecole de musique

Les services municipaux ont entrepris les travaux d'aménagement des combles de l'école de musique, située place de la République.

Ces locaux du 4^e étage voient l'isolation de la toiture et des murs et l'installation de l'électricité. Après les travaux de peinture, cette salle sera affectée plus particulièrement aux cours de chant. La livraison est prévue pour la fin du mois de septembre.

Parking de la gare : seconde tranche des travaux

Après la première tranche de travaux qui a vu l'aménagement de 101 places de parking au sud de la gare, la seconde tranche concernant la partie nord débutera le lundi 28 septembre.

Financée par la ville, elle verra la construction d'un îlot central, l'aménagement de zones de stationnement réservées aux taxis et aux transports en commun et la création d'un arrêt-minute.

L'aménagement comportera également la construction d'un réseau de collecte des eaux pluviales, l'installation d'un nouvel éclairage et la modernisation de la chaussée.

En raison de l'avancée des travaux, la circulation pourra être temporairement perturbée.

Les finitions (éclairage et plantations d'espaces verts) du parking sud seront réalisées prochainement.

Cure de jouvence pour le retable

Après de longs et minutieux travaux, la rénovation du retable majeur de l'église Notre-Dame-del-Prat est aujourd'hui terminée. Elle s'inscrit dans le cadre global de la restauration de cet édifice religieux.

Les fidèles de l'église ainsi que tous les profanes, désireux de voir le patrimoine historique et culturel d'Argelès-sur-Mer réhabilité, sont aujourd'hui ravis : le retable majeur de Notre-Dame-del-Prat a retrouvé tout son lustre après 10 mois de travaux.

Cette oeuvre d'une dimension respectable (voir encadré) date de la seconde partie du XVIII^e. Il est difficile d'en connaître exactement l'année de réalisation. Mais certains parlent de 1780, année qui vit la réfection de la voûte du sanctuaire.

En 2002, le retable fut l'objet



d'une intervention d'urgence en raison du descellement d'une colonne en marbre qui portait atteinte à la stabilité de l'édifice. Les travaux de rénovation ont commencé au mois de novembre dernier et se sont achevés début septembre.

Réalisés par une entreprise spécialisée, ils ont vu dans un premier temps l'édification d'un échafaudage permettant d'accéder à tous les niveaux de cette oeuvre d'art qui culmine à près de 10 mètres. La seconde étape a consisté en un nettoyage puis a vu l'injection de résines pour boucher les trous et consolider l'oeuvre.

Ensuite, les dorures et les peintures ont été reprises aux endroits les plus outragés par le temps. Enfin, le ponçage et l'adoucissage ont permis de finaliser cette restauration.

"Cette restauration est l'aboutissement d'un long processus visant à redonner tout son lustre à Notre-Dame-del-Prat" souligne Jacqueline Payrot, adjointe en charge du patrimoine et de la catalanité. *"Nous attendons maintenant le retour de la prédelle du Christ aux limbes et le martyr de saint Laurent."*

Le coût des travaux s'élève à 106 000 euros.

La ville a bénéficié d'une subvention de 50% de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'inauguration du retable majeur aura lieu le 25 septembre à 18h30. Elle sera suivie d'une conférence donnée dans l'église sur les travaux de restauration. Une exposition sur cette rénovation, réalisée par le Musée Casa de l'Albera, est présentée dans l'église.

Une oeuvre du XVIII^e

Le retable majeur de l'église est l'oeuvre du sculpteur Navarre. Les matériaux qui le composent sont le bois taillé et le marbre.

Hauteur : 10 m ; largeur : 14,60 m.

Datation : deuxième moitié du XVIII^e. Classé aux Monuments Historiques au titre d'objet depuis 1912.

Description du retable :

Au centre, groupe de l'Assomption, sous un baldachin.

Au-dessous, à droite et à gauche, deux statues d'anges porte-flambeau, debout.

A droite, saint Joachim. A gauche, sainte Anne.

Au-dessus de la Vierge, saint Michel terrassant le dragon.

De chaque côté, des statues symboliques : la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion. Les huit colonnes, les socles, piédestaux, architraves et frises sont en marbre.

10 ans de travaux

Depuis l'an 2000, l'église Notre-Dame-del-Prat a vu se succéder des tranches régulières de travaux. Ceux-ci ont concerné :

- en 2000 et 2001 : la réfection de la voûte du chœur, le remplacement du voûtement de la nef par une charpente en bois et divers travaux mettant en valeur l'intérieur de l'église ;

- en 2003 et 2004 : la remise en état des chapelles latérales, la réfection du sol, la reprise du réseau électrique et des travaux d'embellissement ;

- en 2005-2006 : le nettoyage et la restauration des tableaux.

- de 2007 à 2009 : la restauration du retable du Christ et du retable majeur.

Arts

70 exposants à Valmy

L'espace Jules Parns à Valmy accueille jusqu'au 4 octobre la 15^e édition du salon international d'art. 70 exposants venus de France et de l'étranger (Allemagne, Espagne, Danemark et Grèce) y présenteront leur oeuvres au cours d'un salon où l'association organisatrice accueille, comme chaque année, 3 invités d'honneur : le sculpteur Millan Garaylade de Perpignan, le pastelliste Anthony Oliver et le peintre chinois, Maître en calligraphie, Ou Yang Jiao Jia. Le salon est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Journées d'animations les dimanches 20 et 27 septembre.

Espace Waldeck-Rousseau : les

Après 18 mois de travaux, l'ancien bâtiment commercial du chemin de Palau est devenu un lieu de vie au service de la riche vie associative argésienne. Les associations ont déjà pris leurs aises dans leur nouvelle maison, baptisée espace Waldeck-Rousseau. Divisé en 4 grands secteurs d'activités, cet espace accueillera également des bureaux mis à la disposition des associations locales.



Bureaux sur pilotis

Situé à l'entrée du parking, le bâtiment est facilement reconnaissable sur ses pilotis.

Il est composé de 5 bureaux qui seront attribués aux associations argésiennes. Chaque bureau pourra être utilisé à des créneaux différents par plusieurs associations.

Les associations disposeront d'armoires individuelles de rangement. Une commission d'attribution définira rapidement le nom des associations qui occuperont les bureaux. Le bâtiment est équipé d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

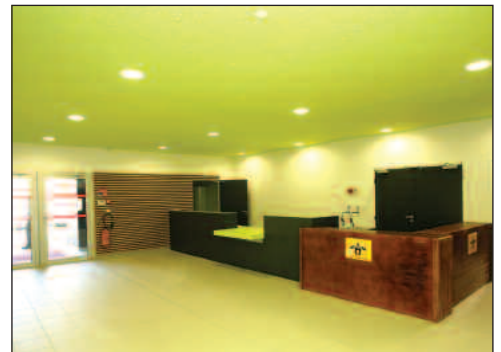
Une dizaine de places de parkings est disponible sous le bâtiment.



Parking rue des Toucans

D'ici quelques jours, le parking donnant sur l'arrière de l'espace Waldeck-Rousseau, rue des Toucans, sera goudronné et matérialisé par les services techniques.

De ce côté-ci du bâtiment, 2 portes permettent l'accès à Arts et loisirs et au hall d'entrée.



Hall d'entrée

Vaste, clair et lumineux, avec une peinture verte, il est doté d'une banque permettant aux associations utilisatrices de l'espace Waldeck-Rousseau d'accueillir leur public lors des manifestations importantes. Un bar est disponible pour les réceptions.



Salle des jeux de l'esprit

D'une superficie de 200m², elle est entièrement modulable grâce à des cloisons amovibles.

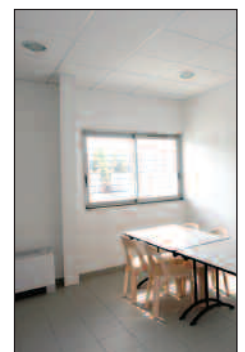
Elle est attribuée aux associations de Tarot, de Scrabble, de Bridge qui peuvent y organiser des compétitions.

Des associations comme Argèles Gospel Singers et Taï chi y sont aussi accueillies.

Bureaux intérieurs

A l'image des bureaux réalisés sur pilotis à l'entrée de l'espace, 4 autres bureaux ont été aménagés pour les associations.

L'un est réservé à Arts et Loisirs. Les autres pourront être utilisés, à des horaires différents, par plusieurs associa-



tions et disposeront de leurs propres rangements.

Waldeck-Rousseau Le père de la loi sur les associations

Le bureau municipal a décidé d'attribuer le nom d'espace Waldeck-Rousseau à la maison des associations.

Né à Nantes en 1846, cet homme politique est à l'origine de la loi relative à la liberté des associations professionnelles ouvrières et patronales votée le 21 mars 1884.

En 1898, il présente avec succès la loi concernant les sociétés de secours mutuels, dite charte de la mutualité. De 1899 à 1902, il est président du conseil des ministres, dirigeant ainsi le plus long gouvernement de la III^e République. En 1901, il est l'inspirateur de la loi autorisant le contrat d'association.

Il est décédé en 1904, à l'âge de 58 ans

associations ont leur maison



Salle polyvalente

D'une superficie de 220 m², elle est multi-usage et modulable. Elle peut accueillir aussi bien des conférences, des salons que de la danse et de la gymnastique.

Elle est utilisée par les associations suivantes : Txa txa club, Happy days de la retraite sportive, Gymnastique volontaire, Chindaï et Danse country.



Salle de sports

D'une superficie de 180 m², peinte en rouge et dotée d'un parquet, elle accueille les activités du Tennis de table, de l'Enfance catalane, de la Gymnastique volontaire, d'Amy (Yoga) et du Taekwondo.

Elle dispose de 2 vestiaires, de 2 douches et de 2 WC.

La salle de sports bénéficie de 2 entrées extérieures.

Le revêtement extérieur a été réalisé en bois.

Espace Arts et loisirs

La partie centrale de l'espace Waldeck-Rousseau est dévolue à Arts et loisirs qui occupait auparavant des locaux au-dessus de la bibliothèque, espace Liberté.

Pour réaliser cet atelier, il a fallu construire un bâtiment reliant l'ancien magasin à son entrepôt de stockage. Comme l'ensemble du bâtiment, cet espace est entièrement doté d'une climatisation réversible.



Les ateliers d'Arts et loisirs

Depuis début septembre, Arts et loisirs a pris possession des locaux où il propose les activités suivantes : couture, déco-cadre, dessin, peinture, émaux sur cuivre, encadrement, expression libre, mosaïque, patchwork, peinture sur soie, poterie, reliure, scrapbooking, tableaux en relief, tissage et vitrage.

Les ateliers sont ouverts du lundi au vendredi de 14h à 18h.

L'association compte 200 adhérents.

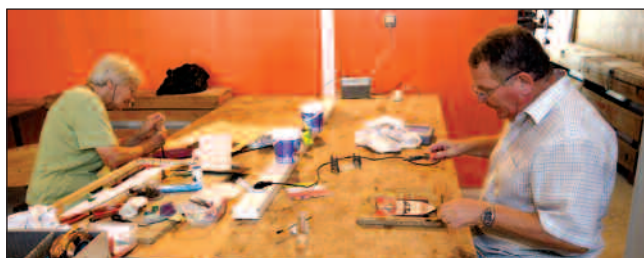


Portes ouvertes

Pour présenter ses activités, l'association Arts et loisirs organise une semaine portes ouvertes. Elle se déroulera du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre, de 14h à 18h.

L'ensemble des activités de l'association (*notre photo atelier de vitrail*) y sera présenté avec des visites guidées et des expositions.

Tél : 04 68 95 80 62



Canal d'arrosage : finie la taxe

Lors de la séance du conseil municipal du mois d'août, l'assemblée a approuvé la délibération supprimant la taxe due au titre du canal d'arrosage. Déjà, en 2002, la ville avait repris l'entretien et la gestion du canal jusqu'alors assurés par une association. Depuis cette date, les propriétaires non-utilisateurs étaient exonérés de l'acquittement de la taxe.

Devant la faiblesse du produit des redevances -1 649 euros pour 64 redevances -, le conseil municipal a accepté de ne plus recouvrer celles-ci.

"C'est un soutien que la ville apporte au monde agricole, monde dont on connaît les difficultés actuelles" a expliqué Pierre Aylagas avant le vote de l'assemblée. Le maire a également souligné que cette mesure était une mesure d'équité : *"Certains propriétaires ne*



C'est depuis cette prise d'eau dans le Tech, à Palau-del-Vidre, au Mas Colon que part le canal d'arrosage. Il est régulièrement inspecté par les services techniques de la ville, ici accompagnés de Charles Campigna, adjoint, et d'Etienne Ouillé, conseiller municipal chargé de l'agriculture.

payaient pas de taxe alors que leurs forages bénéficient indirectement de la proximité du canal".

Le canal d'arrosage a essentiellement 3 fonctions. D'abord, l'arrosage des parcelles agricoles, ensuite l'alimentation des nappes phréatiques et, enfin, l'évacuation des eaux en cas de crue.

Depuis 2002, la ville a effectué des travaux permettant la réfection d'une dizaine de vannes et de celles à crémaillères du canal. En 2006, le débroussaillage et le curage de la prise d'eau du Tech ont été réalisés. Le système d'arrosage fonctionne à la demande des agri-

culteurs et des propriétaires de petits jardins, d'avril à fin septembre. Une soixantaine de familles argelésiennes l'utilise régulièrement.

Rappelons également que depuis le 1er janvier 2009, la commune assure l'entretien et la gestion des agouilles Capdal - Gueil - Conques et de la Riberette, gestion effectuée pendant des décennies par 2 associations syndicales agréées. Depuis 2009, les riverains de ces agouilles ne sont plus assujettis à la taxe.

Tribune de l'opposition

Accessibilité et handicap

Répondant enfin à l'obligation de la loi du 11 février 2005 qui met en oeuvre le principe d'accessibilité généralisée quel que soit le handicap, la municipalité d'Argelès a mis en place le 4 février 2009 la Commission Communale d'Accessibilité.

Il aura fallu attendre 4 ans, pendant lesquels un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des espaces publics aurait pu être dressé, une réflexion globale engagée, des priorités définies, un plan pluriannuel élaboré et des mises en accessibilité réalisées. Car un Centre d'Education Motrice s'implante à Argelès et un projet de MAS existe.

Au lieu de cela, le temps est compté, la tâche à accomplir d'envergure puisqu'un plan de mise en accessibilité des espaces publics, des circulations piétonnes et des parkings d'Argelès doit être établi par la commune avant le 23 décembre 2009. Pourtant, l'accessibilité est une condition primordiale pour permettre à tous d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Cette commission a aussi pour mission d'organiser le recensement des logements accessibles, d'établir un rapport annuel et de faire toute proposition utile d'amélioration de l'existant.

Elle est composée d'élus de la majorité, de représentants des usagers et d'une élue d'opposition sensibilisée à vos problèmes. Nous restons donc à votre écoute.

Citoyenneté

Les réunions de secteurs

Après celles organisées à la plage au mois de juin, les réunions de quartiers concerneront les Argelésiens résidant au village et dans les écarts.

Le calendrier est le suivant :

- mardi 13 octobre : village centre ;
- vendredi 16 octobre : village est ;
- lundi 19 octobre : village ouest ;
- vendredi 23 octobre : les écarts.

Toutes les réunions ont pour cadre la salle Buisson et débutent à 18h30. Les délégués de quartiers des secteurs concernés sont invités à une réunion de préparation le samedi 3 octobre, à 10h, salle du conseil municipal.

L'espace Jean Carrère baptisé

La salle polyvalente porte désormais le nom de celui qui fut maire d'Argelès-sur-Mer, de 1983 à 2001.

En choisissant d'honorer de son vivant Jean Carrère en baptisant la salle polyvalente de son nom, le conseil municipal savait que cette cérémonie serait empreinte d'émotion.

Emotion de Jean Carrère, l'enfant d'Argelès, rugbymen célèbre, maire pendant 18 ans qui sut avec des mots justes retracer son cheminement personnel et l'affection qu'il porte à sa ville.

Emotion de Pierre Aylagas qui lui succéda à la mairie en 2001 et qui lui rendit un vibrant hommage : *"Ton empreinte est gravée dans notre cité, nous en sommes dépositaires et nous*



La plaque baptisant la salle polyvalente de son nouveau nom a été dévoilée par Jean Carrère et Pierre Aylagas

voulons suivre ton exemple".

Emotion, enfin, dans le nombreux public présent.

Qu'ils soient anciens élus ou employés municipaux, Argelésiens connus ou tout simplement des citoyens désireux de

participer à cet événement, tous à témoigner à Jean Carrère leur ont tenu par une longue ovation respect et leur affection.

Conseil municipal

Au fil des dossiers

Règlement de publicité :

Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement communal de publicité, permettant notamment de contrôler l'installation de panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes. Ce règlement est consultable au secrétariat de l'Hôtel de Ville et sur le site internet www.argeles-sur-mer.com

Ventes de terrains :

Comme il l'avait déjà accepté pour d'autres parcelles du lotissement communal La Cerigue, le conseil municipal a autorisé la vente de délaissés jouxtant les parcelles de 2 propriétaires. Superficie de chaque délaissé : 200 m². Les constructions y seront interdites.

Lotissement communal de Taxo

Fouilles archéologiques

La procédure pour la réalisation du lotissement communal de Taxo suit son cours. L'appel d'offres concernant les travaux de viabilisation (traitement des sols - réseaux humides - réseaux secs - espaces verts) était examiné par la commission le 14 septembre. A compter du 21 septembre et pour une durée de 2 semaines, c'est l'INRA (Institut national de recherche archéologique) qui devait procéder aux premières fouilles sur le site.

La tradition des repas de quartiers



Les beaux jours sont l'occasion pour les habitants d'une même rue, voire d'un quartier, de se retrouver autour d'une bonne table.

Chacun met la main à la pâte pour participer

à l'organisation. Les résidents de la rue Pierre Michaux ont donc respecté la tradition pour la 6^{ème} année consécutive (photo de gauche) autour d'un savoureux méchoui.

Tradition également respectée, au Petit



Charlemagne et à la Prade Basse (photo de droite). Cathy Arsant, conseillère municipale chargée des délégués de quartiers et Pierre Aylagas ont répondu présents à l'invitation des organisateurs.

Géante, notre fête locale



L'édition 2009 de la saint Côme et saint Damien organisée par l'Office municipal d'animation s'annonce exceptionnelle. De nouveaux rendez-vous comme une soirée cabaret avec des artistes argelésiens, des récitals de musique, des cours de cuisine, des animations sportives viennent se greffer sur le défilé des Gegants et des Caps Grossos. Tous les spectacles et animations seront gratuits. Voici le programme complet.

Mercredi 23 sept.

De 9h à 12h : balade dans les Albères "A la découverte des sources", organisée par Capbreu et Happy days. Départ depuis le parking de Valmy.

De 14h à 17h : cours de cuisine catalane. "Boles de picolat et exquixaida de morue" avec le chef Patrick Cachier. Au Foyer de l'Amitié, rue du 14 juillet. Participation : 5 euros. Nombre de places limité à 20 personnes. Inscriptions au 04 68 81 10 15.

Judi 24 sept.

De 14h à 17h : cours de cuisine catalane. "Bunyetes catalanes" avec René et Annie Pons, René Sicart. Au Foyer de l'Amitié, rue du 14 juillet. Participation : 5 euros. Nombre de places limité à 20 personnes. Inscriptions au 04 68 81 10 15.

Vendredi 25 sept.

De 10h30 à 12h : initiation à la dégustation de vin. A la découverte des vins d'Argelès-sur-Mer avec Yves Derungs, maître de chai. Gratuit. A l'Espace Liberté. Nombre de places limité à 30 personnes.

A 14h : baptême de barques à rames catalanes avec l'association Granyotarem suivi d'un apéritif-dégustation de moules au club de Granyotarem. A Port-Argelès.

A 18h 30 : inauguration du retable majeur de l'église Notre-Dame-del-Prat avec conférence et exposition (lire page 7).

A 21h : grand cabaret des Argelésiens. Spectacle préparé et interprété par des Argelésiens avec musique, chant, humour, magie et danse. Gratuit. Espace Jean Carrère.

Samedi 26 sept.

De 11h à 12h30 : marché musical avec la Cobla "Tres Vents".

Marasquer.

De 15h à 17h : atelier de marionnettes pour les 3-6 ans par l'association Mille Pattes et maquillage avec les Ateliers de la Lune. Place St-Côme et St-Damien.

De 21h à 00h : soirée des ados. avec la discomobile Music Power. Salle du 14 juillet.



A 11h30 : remise des clefs de la ville par le maire aux Gegants.

A 14h : pétanque. Grand prix de la Ville. Boulodrome de la Massane.

A 14h : démonstration du club d'athlétisme. Au stade Pams.

A 14h : démonstration d'aéromodélisme. Terrain de Saint-André.

A 15h : football. FC Albères-Argelès - Sète. Stade du

A 21h : concert avec Jordi Barre, le Fanal Sant Vicens et la Cobla Tres Vents. Espace Jean Carrère.

Dimanche 27 sept.

De 7h30 à 9h30 : marche pour tous avec Happy days vers le sentier littoral. Départ du café Glacier - Gratuit.

A partir de 9h : portes ouvertes d'Argelès Tennis de table. Es-

pace Waldeck-Rousseau.

A 10h30 : messe musicale avec la cobla Tres Vents. Eglise Notre-Dame-del-Prat.

A 11h15 : aubade avec Tres Vents suivie d'un apéritif. Place saint Côme et saint Damien.

A 14h : Grand prix de la Ville de Boule Lyonnaise. Boulodrome de la Massane.

De 16h à 19h : thé dansant. Espace Jean Carrère.

De 20h à 21h30 : déambulation musicale avec la batucada Agora. Au centre village

A 21h15 : feu d'artifice de la saint Côme et saint Damien tiré du clocher.

Dimanche 4 oct.

Grande Trobada de Gegants. Rassemblement des Gegants et grosses têtes venus de toute la Catalogne nord et sud.

A 10h à 15h : présence des Gegants dans la cour de l'Hôtel de Ville.

A 11h : présentation de quelques Gegants avenue de la Libération.

A 15h : départ du défilé par la rue de la République, avenue de la Libération, la route nationale l'avenue du 8 mai 1945 et le boulevard Herriot jusqu'à la place Gambetta.

A 17h : place Gambetta, bal des Gegants suivi de la sardane des Gegants

Du 26 sept. au 4 oct.

Fête foraine, parking de l'Hôtel de Ville.

L'été 2009 dans le rétroviseur

Les Déferlantes

C'est aujourd'hui une confirmation : les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer jouent désormais dans la cour des grands festivals de musique au niveau national. En 3 années à peine, les Déferlantes sont devenues une référence nationale.

En programmant 3 soirées à Valmy avec un plateau exceptionnel - Simple Minds, Olivia Ruiz, Ayo, Thomas Dutronc pour les têtes d'affiche-, en ouvrant, salle polyvalente, un nouveau lieu de spectacle avec le mythique groupe Trust, le festival a imposé son style et conquis son public. Plus de 20 000 personnes ont assisté à cette troisième édition qui restera dans les annales.



Tour de France

Venus de Saint-Cyprien par la route du Littoral, la caravane et le peloton du Tour de France ont traversé Argelès-sur-Mer le 8 juillet. Impossible de dire combien de milliers de personnes ont assisté à son passage.

Depuis le rond-point du Luna Park jusqu'à celui de Taxo en passant par celui de Pujols, Argelésiens et touristes, venus en famille, s'étaient massés bien avant l'arrivée des coureurs.

Seul regret de la journée : la caravane publicitaire. A une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, elle a été quelque peu avare quant à la distribution des fameux souvenirs que petits et grands attendaient depuis plusieurs heures sur le bord de la route...

Concert du 15 août

Chimène Badie, la Nouvelle Star, Tina Arena... les 15 août se suivent, se ressemblent et l'esplanade du Casino affiche toujours complet pour le grand concert gratuit proposé par la ville et l'Office municipal d'animation.

C'est la formation Abba Mania qui reprend les grands "tubes" du grand groupe suédois des années 80 qui a enchanté les quelques 20 000 spectateurs présents.

Venu en famille, le public a apprécié une prestation très professionnelle, réglée dans les moindres détails et qui donna à beaucoup l'impression justifiée de rajeunir de 20 ans.



Flamenco

C'est un festival plus intimiste qu'a accueilli le parc de Valmy à la fin du mois de juillet.

Le festival de flamenco a son public, certes moins nombreux que celui des Déferlantes, mais un public de passionnés pour lequel le flamenco n'a pas de secret.

Pendant trois soirées, ce public a communiqué par le chant, la danse et la musique avec ses artistes qui portent en eux le "duende", mot enraciné dans la culture andalouse et qui désigne littéralement "un charme mystérieux et indicible".

Les connaisseurs ont su apprécier trois spectacles de très haut niveau.

Aplec : la force de la tradition

Pour rien au monde, certains danseurs de sardanes venus des 2 versants des Albères ne rateraient l'Aplec (rassemblement en catalan) de Valmy, immuablement organisé le premier dimanche de septembre depuis 1975.

D'abord parce que le cadre de Valmy est sans égal dans le département. Ensuite, parce que l'organisation du Foment de la Sardane est toujours impeccable. Enfin, parce que les coblas invitées - Tres Vents et Vila de la Junquera pour cette édition 2009 - ont livré une partition sans faille comme la troupe Maribel lors du spectacle de l'après-midi. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 35^e édition.



La plage sportive pour des vacances actives



En quelques années, l'opération Plage Sportive lancée par la ville avec le concours de l'Office municipal d'animation s'est imposée comme le rendez-vous incontournable de tous ceux pour qui les vacances peuvent rimer avec activités physiques.

Pendant les mois de juillet et d'août, du lundi au vendredi, les animateurs proposaient deux rendez-vous. Le premier, le matin, était consacré au réveil musculaire, à la remise en forme et à la gymnastique douce.

Celui de l'après-midi, plus sportif, permettait la pratique du beach-rugby, du sandball, du beachvolley et du beachfootball. Les tournois organisés régulièrement ont vu la participation de très nombreuses équipes.

Le planxot digne

Certes, il a fallu attendre fin juillet et le retour des Antipodes de Nicolas Mas, le capitaine de l'USAP formé à l'Etoile Sportive Catalane, pour que le Bouclier de Brennus soit officiellement présenté à l'Hôtel de Ville.

Il a fallu attendre mais que la fête fut belle !

La ville et Charles Campigna, le monsieur Loyal de la manifestation, avaient pris l'initiative d'inviter les 9 Argelésiens qui avaient soulevé le fameux bouclier. Fut également partie prenante de la cérémonie, l'équipe de la sélection du Roussillon, composée d'une dizaine d'Argelésiens, championne de France des comités en lever de rideau de la finale USAP - Clermont Auvergne.

Comme le veut la tradition, le Bouclier fut photographié sur toutes les coutures. Avec sa



gentillesse naturelle et une patience d'ange, Nicolas Mas se prêta au jeu pendant plus d'une bonne heure, répondant

WWF : les pandas ont débarqué

L'image a fait le tour de la presse au début du mois de juillet : l'esplanade Charles Trénet et la plage centrale d'Argelès-sur-Mer envahies pacifiquement par 1600 pandas en papier. L'initiative en revient au WWF (Fonds mondial pour la vie sauvage) qui a choisi cet animal en voie d'extinction pour sensibiliser les citoyens à la sauvegarde de la planète et, notamment, aux dangers du réchauffement climatique.

Organisée dans le cadre des rendez-vous citoyens proposés par les Enfants de la Mer, l'opération Panda a également vu la présence à Port-Argelès du Columbus, le bateau qui sillonne les mers pour le compte du WWF.



ment fêté



à toutes les sollicitations. Même à celles de supporters clermontois, en vacances à Argelès-sur-Mer, qui, eux

aussi, parent touché ce qui représente le Graal de tout rugbyman français.

Baptême en barques pour des déficients visuels



Grâce à l'association GranyotaRem, six jeunes déficients visuels encadrés par des animateurs du service d'éducation visuelle de Perpignan ont participé à une initiation au Llagut de Rem (barques à rames) à Port-Argelès.

Pour ces adolescents, ce fut une première réussie grâce à la mobilisation du président de GranyotaRem, Bernard Maso, et de son équipe qui surent placer ces jeunes dans les meilleures conditions. L'un d'entre eux a même franchi le cap puisqu'il est désormais membre de GranyotaRem et qu'il s'entraîne régulièrement avec le club.

Cette journée s'est terminée par une remise de diplômes en braille en présence de Pierre Aylagas, Marc Séverac, adjoint chargé de la mer et Agnès Roque, conseillère municipale.

Les associations ont fait leur rentrée



70 associations argelésiennes ont fait leur rentrée à l'occasion du forum du même nom à la salle polyvalente. Volontairement organisée au tout début du mois de septembre, cette journée a permis à de nombreux Argelésiens de venir prendre directement contact avec les responsables du milieu associatif.

Des contacts souvent fructueux puisque débouchant sur de nouvelles adhésions qui viennent renforcer le dynamisme d'un monde associatif dont l'engagement citoyen est exemplaire.

Ce forum a également permis au nombreux public présent de participer au baptême de la salle polyvalente (*lire page 10*) désormais dénommée Espace Jean Carrère.

Trois dons d'artistes à la ville

A l'issue des expositions de l'été qui ont eu pour cadre la galerie Marianne, les artistes invités par la ville ont offert à celle-ci une de leurs réalisations.

Le patrimoine culturel municipal s'est donc enrichi d'oeuvres de Marie Raynaud, des Pritchard's et d'Henri Pou.

Sur notre photo, au terme de leur exposition, les Pritchard's ont remis à Pierre Aylagas, accompagné de Danielle Faget et Bernard Ducassy, conseillers municipaux, une de leurs statues qui prendra bientôt place dans un bâtiment municipal.



Agenda

Septembre

- **Du 23 septembre au 4 octobre**
Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien (programme page 12).
- **Du 26 septembre au 4 octobre**
Fête foraine de la St-Côme et St-Damien. Parking de l'Hôtel de Ville.
- **Mercredi 23**
Balade dans les Albères. Cours de **cuisine** catalane.
- **Judi 24**
Cours de **cuisine** catalane.
- **Vendredi 25**
Initiation à la **dégustation de vins. Baptême de barques** à rames catalanes. Inauguration du **Retable majeur** de l'église. **Grand Cabaret** des Argelésiens.
- **Samedi 26**
Marché musical. Remise des **clefs de la ville**. Grand Prix de la Ville de **Pétanque**. Démonstration du **Club d'Athlétisme**. Démonstration d'**Aéromodélisme**. Ateliers **marionnettes** et **maquillage**. **Grand Concert** avec Jordi Barre, le Fanal San Vicens et la Coblà Tres Vents. Film et Soirée des **Ados**.
- **Dimanche 27**
Marche vers le sentier littoral. Portes ouvertes du club de **Tennis de table. Messe musicale** et **Aubade** avec la Coblà Tres Vents. Grand Prix de la Ville de **Boule lyonnaise**. **Match de foot** Argelès Albères contre FC Sète. **Thé dansant** avec "Téquila". **Déambulation musicale** avec la Batucada Agora. **Feu d'artifice** de la St-Côme et de la St-Damien.

Octobre

- **Samedi 3**
Grand rassemblement de motos et véhicules anciens au

profit du **Téléthon**. Promenades pour tous.
Parking de la Mairie à 14h.

- **Dimanche 4**
Gran Trobada de Gegants
Rassemblement des géants et grosses têtes venus de toute la Catalogne Nord et Sud.
Exposition des Gegants devant la mairie, de 10h à 15h.
Animation musicale et présentation de Gegants, avenue de la libération à 11h.
Grand défilé des Gegants à 15h : Mairie, passerelle, rue de la République, avenue de la Libération, route Nationale, boulevard Herriot, place Gambetta. Suivi du Grand Bal des Géants, place Gambetta.

- **Les 3 et 4**
9^e Festival du **Livre de la Mer et de la Montagne** sur le thème : "La main de l'homme, entre la terre et l'eau dans le Golfe du Lion".
Salons de la résidence "Maeva" à Port-Argelès.

- **Dimanche 4**
Régate de ski-voile par le Yacht Club Argelès.
Le Racou, de 9h à 18h.

- **Vendredi 9**
Concert des **Goigs tradicionals**. Eglise à 19h

- **Vendredi 9**
Inauguration de l'**Exposition** "Allez maïnade ! ou l'épopée des juniors Crabos 79-80-81" et toiles de Martine Sanac. Bibliothèque à 18h
Spectacle "On n'est pas là pour en prendre" par les conteurs de la Compagnie des arts modestes. Cinéma Jaurès à 20h

En novembre Comme un goût de bonheur

Les amis de Cinémaginaire préparent une animation cinématographique qui se déroulera au cinéma Jaurès et à la Galerie Marianne du 17 au 22 novembre. Intitulée "Comme un goût de bonheur", elle proposera la projection de nombreux films, une conférence et une exposition centrée sur le thème des jardins d'Argelès-sur-Mer. A suivre avec attention...

- **Samedi 10**
"Les valeurs du sport sont-elles solubles dans la société d'aujourd'hui ?" par Marc Lièvremont.
Conte pour enfants.
Bibliothèque à 10h30

- **Mercredi 14**
Café poétique des Amis de la Bibliothèque.
Salle du 14 juillet à 19h.

- **Mardi 20**
Don du sang
Salle Buisson, de 10h à 13h et de 15h à 20h.

- **Dimanche 25**
Puces d'Art'gelès (2^e édition). Vide-ateliers d'artistes (sculptures et peintures)
Espace J. Carrère - Journée.

Novembre

- **Vendredis 6, 13, 20**
Soirées d'initiation du **Foment de la Sardane**.
Salle Cardonne à 21h.

- **Samedi 14**
Les **Ren'Contes des bibliothèques**
Conférence autour de la laïcité par Jo Fallieu.
Conte pour les enfants.
Bibliothèque à 10h30.

- **Mercredi 18**
Café poétique des Amis de la Bibliothèque.
Salle du 14 juillet à 19h.

- **Samedi 21**
Concert de la Sainte-Cécile (patronne des musiciens) avec de nombreux interprètes.
Espace J. Carrère à 21h.

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi
de 14h à 18h, ainsi que
les mercredis et samedis
matins de 10h à 12h

Du 29 septembre au 14 octobre
Exposition acrylique sur toile
d'**Annick Llory**

Du 15 au 31 octobre
Exposition dans le cadre de
Lire en Fête

Du 3 au 14 novembre
Exposition de photos
de **Jean-Marie Coiffard**

Du 16 au 22 novembre
Exposition de **Cinémaginaire**
sur le thème des jardins

Du 24 novembre au 15 décembre
Exposition annuelle de
l'**Association artistique argelésienne**

Foyer communal

Rue du 14 juillet
Tous les après-midi
de 14h à 18h, ainsi que
les mercredis et samedis
matins de 10h à 12h.

Du 18 au 26 sept.
Exposition dans le cadre des
Journées du Patrimoine
sur le thème : "La vie quotidienne à Argelès au XIV^e"
Samedi 19 ouverture en continu de 9h à 18h et
Dimanche 20 de 9h à 12h

Salle Mozart

Ecole de Musique
(rez-de-chaussée)
Place de la République

Du 14 au 31 sept.
Exposition d'huiles
et aquarelles
de **Emmanuel Bredelet**

Toute l'actualité en direct sur
www.argeles-sur-mer.com